



CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Animateur Péri-scolaire

Du 11 septembre 2017 au 13 février 2018

www.ligue91.org

FÉDÉRATION **ESSONNE**

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

LE CQP ANIMATEUR PÉRISCOLAIRE

Le certificat de qualification professionnelle animation périscolaire est un diplôme de la branche professionnelle de l'animation qui permet d'encadrer contre rémunération dans le cadre des Accueils Périscolaires. Cette formation permet donc d'être animateur dans les écoles dans les temps d'accueil et de garde avant et après l'école ainsi que pendant la pause méridienne. Cette qualification peut constituer une première étape vers d'autres diplômes professionnels comme le BPJEPS.

LES AVANTAGES

Pour le candidat

- Développement des compétences et de l'employabilité
- Reconnaissance de l'employeur
- Obtention d'une qualification professionnelle
- Equivalence BAFA
- Un tremplin pour accéder à une qualification supérieure (validation des UC5 et 9 du BPJEPS loisirs tous publics).

Pour l'employeur

- Développement des compétences de leurs agents
- Des équipes de professionnels
- Une meilleure collaboration avec l'école et ses partenaires
- De vrais temps d'animation dans le cadre des NAP ou du temps périscolaire



UNE FORMATION EN ALTERNANCE

200 heures en entreprise

Ces temps de stage se dérouleront durant les différents temps de l'Accueil Périscolaire (matin, midi, soir, NAP,...). Ils ne peuvent pas se dérouler pendant les vacances qui représentent un temps « extra-scolaire ».

217 heures en formation

Ces temps de formation se dérouleront de manière à laisser les candidats disponibles pour leurs employeurs.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Module de positionnement

21h en formation

Il doit permettre de clarifier le projet individuel de formation du stagiaire.

Module 1 : Accueillir les enfants et leur famille dans les temps de loisirs périscolaires

35h en formation, 52h en entreprise

Il permet d'acquérir les connaissances nécessaires sur les différents publics et l'environnement de la structure.



Module 2 : Concevoir un projet d'animation

63h en formation, 60h en entreprise

Il vise à maîtriser la démarche de projet.

Module 3 : Conduire des temps d'animation périscolaires en direction des publics enfants.

98h en formation, 88h en entreprise

Il permet aux stagiaires de connaître différents supports d'activités, leurs mises en œuvre et les démarches pédagogiques.

TARIF ET INSCRIPTION

Tarif : 2400 €

Financement

Possibilité de prise en charge par l'OPCA de votre employeur (Uniformation...) ou par l'employeur dans le cadre du plan de formation.

Aide de la DDCS selon certaines conditions

Inscription

Votre inscription est enregistrée dès réception des pièces suivantes :

- La fiche d'inscription ci-jointe remplie et signée
- Une photo d'identité
- Une copie de votre pièce d'identité
- La convention de prise en charge de votre employeur
- Un certificat médical de moins de 3 mois autorisant la pratique sportive

.....
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE
Animateur Péricolaire
.....

Contact :
Hélène Saucedo

Adresse :
La Ligue de l'enseignement de l'Essonne
8 allée Stéphane Mallarmé
B.P. 58
91002 Evry Cedex

Téléphone : 01 69 36 01 53
Mail : formation@ligue91.org

www.ligue91.org



Crédit photos : Benoît Debuissier.